

Projet Pédagogique Ecole Des Devoirs

Introduction

1. Formation Permanente

Ce projet tient compte de la mission générale d'éducation permanente de la Rue et des caractéristiques socioculturelles des enfants inscrits au sein de l'EDD et de la poursuite de leurs études.

2. Le travail de notre école des devoirs

Les activités proposées par notre école :

✓ **L'aide scolaire aux devoirs et un soutien scolaire**

Nous aidons les enfants dans la réalisation de leurs travaux scolaires ainsi que dans le développement de leur autonomie (rechercher comment utiliser différents supports scolaires tels le dictionnaire, manuels de grammaire, de conjugaison et autres). L'EDD peut accueillir ceux-ci les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h15 à 17h45. Le mercredi est réservé à l'encadrement individuel sous forme de rattrapage pour les inscrits qui en ont besoin.

✓ **La remédiation**

Tous les mercredis, nous organisons une heure de remédiation pour quatre enfants maximum par animateur (encadrant).

Pendant l'école des devoirs, nous relevons les difficultés de l'enfant et les notons dans son dossier individuel. Ce sont des moments pour permettre à l'enfant de revenir sur une matière qui n'a pas été bien comprise.

✓ **Réussite du CEB**

Tout comme la remédiation, les mercredis servent aussi à un encadrement spécifique pour les élèves issus de 5^e et 6^e. Ce sont des moments où les encadrants insistent sur les difficultés et les règles de base nécessaires à la réussite du CEB.

Nous organisons également le même principe pendant une partie des vacances scolaires en invitant certains enfants à retravailler certaines matières ou en donnant des feuilles de remédiations à faire à la maison.

Nous rappelons que ces mercredis ne servent pas à réaliser les devoirs.

✓ **Les activités ludiques, créatives et collectives**

Nous organisons 1 fois par trimestre une animation autour des jeux de société et également une animation liée à la santé et au logement autour du tri des déchets, monoxyde de carbone, énergie afin de sensibiliser les enfants ; les ateliers créatifs fonctionnent sur base de projets bien précis, les réalisations sont parfois exposées dans des lieux publics. Certains ateliers créatifs, selon les projets, sont destinés aux enfants de 6 à 12 ans, d'autres à des jeunes et des adultes (ils peuvent parfois être intergénérationnels).

✓ **Animation des vacances (Noël, Carnaval, Pâques et le mois de juillet)**

Nous proposons différentes activités :

- Activités culturelles : visite en forêt, éveil à la nature
- Activités créatives : animation sur différents thèmes, l'atelier aborde plusieurs techniques telles le modelage, etc...
- Activités de solidarité : participation au projet : « Olympiade d'étude solidaire »
- Activités récréatives : cinéma, patinoire, piscine,...

Objectifs généraux

1. Assurer à tous les enfants les chances d'égalité, éviter toutes formes discriminatoires à l'accès EDD et être en lien avec les parents

L'enfant déjà inscrit à l'école des devoirs est prioritaire au premier rang. Ensuite, les frères et sœurs sont prioritaires, au deuxième rang, à condition d'introduire une demande d'inscription pour l'année scolaire.

Toute nouvelle demande d'inscription (d'accès à l'EDD) est discutée en équipe et dans les limites des possibilités d'encadrement.

Notre école des devoirs accueille chaque enfant tel qu'il est avec ses capacités et ses lacunes.

L'équipe porte une attention plus particulière aux les enfants qui vivent des situations difficiles tant sur les plans social, familial que sur celui de l'apprentissage.

Les enfants qui sont accueillis dans notre école des devoirs le sont sans distinction idéologique, philosophique ou religieuse.

2. Promouvoir la confiance en soi et le développement de l'autonomie de la personne

Notre école des devoirs organise un soutien et une aide de qualité permettant à tous les enfants, qui lui sont confiés, de construire des savoirs, de développer leurs propres compétences et d'en acquérir de nouvelles, en respectant le rythme d'apprentissage de chacun.

Cet objectif est poursuivi en organisant l'accès à des espaces de vie, adaptés au temps libre et aux besoins des enfants : des activités diversifiées, des jeux (collectifs ou

individuels) pédagogiques en complément des séances EDD avec du matériel adéquat (fiches pédagogiques, lecture, dessins,..), propices à son développement.

3. Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs, acquérir des compétences, compenser les difficultés scolaires et relationnelles et promouvoir leur santé

Une évaluation régulière de chaque enfant est prévue afin de dépister les difficultés à temps. Nous pouvons ainsi prévoir, lors du rattrapage, des exercices appropriés en leur expliquant la méthode afin de résoudre les exercices de manière efficace.

Les rattrapages servent également à revoir les matières de base en respectant les étapes successives nécessaires à l'acquisition des savoirs (exemples : la connaissance des tables de multiplication facilite par la suite l'apprentissage de la multiplication écrite).

Le dialogue est le moyen utilisé afin de compenser les difficultés relationnelles. Le dialogue permet de dédramatiser les conflits qui peuvent exister entre encadrant et enfants, entre enfants et enfants, entre parents et enfants. Mais nous attachons beaucoup d'importance à la pratique des bonnes manières et règles pour préserver une bonne santé; il est important que l'enfant puisse goûter (manger, boire) avant de commencer les activités et lors d'un temps libre et se laver les mains dès son arrivée.

4. Impliquer les parents dans l'éducation des enfants y compris au sein de l'EDD et de l'association

Il s'agit de faire reconnaître et d'appliquer le rôle primordial des parents comme acteurs de l'avenir de leur(s) enfant(s) et de la société. Les parents sont impliqués de différentes manières.

- ✓ Dans un mandat, c'est-à-dire lors de l'inscription aux activités de l'EDD, des activités d'expression et de créativité,...
- ✓ Par leur présence active dans des animations, des rencontres soit individuelles ou collectives : réunions des parents, séances d'informations concernant les pratiques éducatives (organisées à la demande des parents ou du personnel de l'association), invitation à un spectacle, goûter des enfants,...

Moyens mis en œuvre

1. Rappel

Dans notre école des devoirs, chaque partenaire (enfants, animateurs, coordinateur, familles, bénévoles, écoles,..) se sentira reconnu et respecté.

2. Encadrement

Un encadrement composé de personnel (salariés et/ou de bénévoles) est proposé. Toute personne qui apporte une aide scolaire ou poursuit l'application du projet pédagogique fait partie de l'équipe pédagogique. Les attitudes et les comportements des

encadrants doivent être tel à ne pas démotiver l'enfant que ce soit par des gestes, attitudes et/ou par des remarques désobligeants qui humilieraient l'enfant.

3. Taux d'encadrement

Chaque encadrant membre du personnel de l'association a un groupe de :

- Maximum 15 enfants à l'EDD
- Maximum 4 enfants aux activités de rattrapage
- Maximum 8 enfants lors des activités des vacances.

✓ Rencontre avec les écoles

Les contacts avec les instituteurs(trices) permettent de définir ou de comprendre les difficultés des enfants ou d'obtenir certains aménagements (nous n'avons par exemple pas « l'obligation » de terminer tous les devoirs pour certains enfants « en difficultés »).

✓ Dossier individuel

Un dossier personnel est constitué. Il comprend par enfant :

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Les photocopies des bulletins
- L'évaluation réalisée par le personnel pédagogique
- Le contenu des rencontres avec les parents
- Le contenu des rencontres avec les instituteurs(trices).